



**Brune POIRSON, secrétaire d'État auprès du  
ministre de la Transition écologique et  
solidaire**

Paris, le 30 octobre 2017

## Communiqué de presse

---



**#entronsdanslaboucle!**

### **Brune Poirson a lancé la plateforme de consultation publique sur l'économie circulaire depuis la Gare Saint-Lazare**

**Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire a choisi le centre de tri des déchets de la gare Saint-Lazare pour lancer la plateforme de consultation publique sur l'économie circulaire qui sera ouverte jusqu'au 6 décembre.**

*« Cette visite donne tout son sens à l'ambition du Gouvernement de faire de l'économie circulaire le modèle de société de demain. Chaque citoyen et chaque entreprise peut faire de ce projet une opportunité économique, source d'emplois non délocalisables »* a souligné Brune Poirson devant les dirigeants de la SNCF et de la société Trio, partenaires depuis 2003 pour faire du tri des déchets une priorité.

Le centre de tri des déchets de la gare Saint-Lazare, géré par des agents issus de l'insertion, permet à la SNCF de recycler les déchets de ses usagers et de les envoyer vers des filières françaises adaptées. Un circuit vertueux qui permet de répondre aux enjeux climatiques et environnementaux avec un champ des possibles de plus en plus large. En guise d'exemple, les canettes de sodas jetés dans les poubelles de la gare Saint-Lazare sont désormais réutilisées dans l'industrie aéronautique. L'empreinte écologique est quasi nulle (économies de matières premières, d'énergie, d'eau, de CO<sub>2</sub> rejeté) et le bénéfice économique important (le coût du recyclage ne représente que 5 % du coût de l'extraction).

Brune Poirson a annoncé l'ouverture de la plateforme de consultation publique pour l'élaboration de la feuille de route de l'économie circulaire qui sera présentée en mars 2018.

Ces contributions alimenteront les débats et les travaux des ateliers qui ont vocation à élaborer cette feuille de route.

Axe majeur du Plan climat porté par Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, elle déclinera de manière opérationnelle les principales mesures qui permettront notamment d'atteindre un double objectif d'ici 2025 : diminuer de moitié la mise en décharge et recycler 100% du plastique, tout en visant une économie 100% circulaire.

**Particuliers, entreprises, collectivités, associations : chacun est désormais invité à contribuer en ligne pour nourrir la réflexion et apporter des solutions concrètes à plusieurs défis :**

- **Comment produire mieux avec moins de ressources ?**
- **Comment mieux consommer ?**
- **comment mieux recycler ?**
- **Comment mobiliser l'ensemble des acteurs, du particulier aux entreprises, pour accélérer cette nouvelle économie ?**
- **Quelle sont les mesures d'accompagnement qui doivent être mises en place pour favoriser la transition vers l'économie circulaire ?**

La première phase de consultation publique est ouverte jusqu'au 6 décembre. Une seconde phase sera lancée en janvier, afin d'évaluer les premières pistes concrètes de la feuille de route pour l'économie circulaire.

Entrez dans le boucle et participez sur la plateforme de consultation publique  
[www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr](http://www.consultation-economie-circulaire.gouv.fr)

Pour plus de renseignements sur l'économie circulaire et la feuille de route, consultez le [site du ministère de la Transition écologique et solidaire](#)

### **L'économie circulaire : qu'est-ce que c'est ?**

L'économie circulaire, c'est passer d'un système linéaire « Extraire, produire, consommer, jeter » à un système dont l'objectif est de refermer la boucle du cycle de vie d'un produit. Il s'agit de redonner vie aux objets, de les réinjecter dans un processus de production et de réutilisation.

L'économie circulaire est une dimension indispensable et nécessaire à une économie sociale et solidaire puissante. Une étude de France Stratégie estime que l'économie circulaire concerne 800 000 emplois en France. S'agissant plus spécifiquement des activités liées à la gestion des déchets (qui concernent actuellement 135 000 emplois en France), on estime le gain d'emplois potentiel via les mesures instituées par la loi de transition énergétique à 25 000 à l'horizon 2025.

Retrouvez le communiqué en ligne

---

Contact presse : 01 40 81 78 31  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)